Nations Unies A/54/697

Assemblée générale

Distr. générale
5 janvier 2000
Français
Original: anglais

Cinquante-quatrième session
Point 144 de l'ordre du jour
Financement de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine

Financement de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (MINUBH) pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999. Par sa résolution 52/243 du 26 juin 1998, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 189 483 720 dollars (montant net : 179 593 320 dollars) aux fins du fonctionnement de la Mission pendant cette période.

Les dépenses engagées au cours de la période se sont élevées à 169 841 000 dollars en chiffres bruts (montant net : 161 788 300 dollars), laissant un solde inutilisé d'un montant brut de 19 642 720 dollars (montant net : 17 805 020 dollars).

Ce solde inutilisé provient principalement des crédits ouverts au titre du personnel civil.

La décision que l'Assemblée générale est appelée à prendre au sujet du financement de la Mission concerne l'affectation du solde inutilisé, d'un montant brut de 19 642 720 dollars (montant net : 17 805 020 dollars), de la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999.

00-23202 (F) 130100 140100

Table des matières

		Paragraphes	*Page*
I.	Introduction	1–5	3
II.	Exécution du budget	6–10	3
III.	Rapport sur l'exécution du budget de la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999	11–12	4
IV.	Décision que l'Assemblée générale est appelée à prendre à sa cinquante-quatrième session	13	6
Annexes			
I.	Exécution du budget de la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 : tableau récapitulatif		7
II.	Renseignements complémentaires sur les principaux écarts		9
III.	Déploiement prévu et déploiement effectif du personnel militaire et civil (période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999)		13
IV.	Montant réparti et dépenses effectives (période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999)		15

I. Introduction

1. Par sa résolution 1035 (1995) du 21 décembre 1995, le Conseil de sécurité a créé une force de police des Nations Unies portant le nom de Groupe international de police (GIP), chargée des tâches énoncées à l'annexe II de l'Accord-cadre général pour la paix en Bosnie-Herzégovine (l'Accord et ses annexes, appelés collectivement «Accord de paix», ont été publiés sous les cotes A/50/790-S/1995/999, annexe), ainsi qu'un bureau civil des Nations Unies chargé de s'acquitter des responsabilités énoncées dans le rapport du Secrétaire général en date du 13 décembre 1995 (S/1995/1031). Ces deux composantes constituent la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (MINUBH).

2. Le déploiement d'observateurs militaires des Nations Unies chargés de surveiller la démilitarisation de la péninsule de Prevlaka a été autorisé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 779 (1992) du 6 octobre 1992. Bien qu'il s'agisse d'une mission indépendante, la Mission d'observation des Nations Unies à Prevlaka (MONUP) est considérée, aux fins administratives et budgétaires, comme faisant partie de la MINUBH.

3. Le budget de fonctionnement de la MINUBH pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999, qui a été présenté dans le rapport du Secrétaire général en date du 9 février 1998 (A/52/786), s'élevait à un montant brut de 190 921 200 dollars (montant net : 181 030 800 dollars). Ce budget devait permettre de financer un maximum de 28 observateurs militaires, de 5 officiers de liaison, de 2 027 policiers civils, de 397 fonctionnaires internationaux et de 1 307 agents locaux. Au paragraphe 19 de son rapport en date du 31 mars 1998 (A/52/860/Add.3), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) a recommandé à l'Assemblée générale d'ouvrir un crédit d'un montant brut de 180 millions de dollars pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999.

4. Par sa résolution 52/243 du 26 juin 1998, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 189 483 720 dollars (montant net : 179 593 320 dollars) pour le fonctionnement de la MINUBH pendant la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999, ce crédit comprenant un montant de 9 483 720 dollars au titre du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix. Ce montant a été mis en recouvrement auprès des États Membres.

5. Par sa résolution 1168 (1998) du 21 mai 1998, le Conseil de sécurité a porté l'effectif du GIP de 2 027 à 2 057 hommes en vue de la création de groupes de formation spécialisés. Plus tard, par sa résolution 1184 (1998) du 16 juillet 1998, le Conseil a autorisé la MINUBH à mettre en place un programme visant à observer et évaluer le fonctionnement de l'appareil judiciaire en Bosnie-Herzégovine. Dans sa lettre du 31 juillet 1998, le Contrôleur a informé le Président du Comité consultatif qu'il pensait, compte tenu du retard pris dans le déploiement du personnel civil, qu'il serait possible de faire face aux dépenses rendues nécessaires par l'élargissement du mandat de la MINUBH sans dépasser les crédits ouverts par l'Assemblée générale dans sa résolution 52/243. Dans la même lettre, il indiquait aussi qu'il serait rendu compte des dépenses en question dans le rapport sur l'exécution du budget de la période.

II. Exécution du budget

6. L'information relative aux activités de la MINUBH et à la situation sur le terrain pendant la période considérée figure dans les rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité en date des 16 septembre 1998 (S/1998/862), 16 décembre 1998 (S/1998/1174), 16 mars 1999 (S/1999/284) et 11 juin 1999 (S/1999/670).

7. L'information relative à la situation dans la zone de responsabilité de la MONUP pendant la période considérée figure dans les rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité en date des 12 octobre 1998 (S/1998/939), 6 janvier 1999 (S/1999/16) et 9 avril 1999 (S/1999/404).

8. Comme on l'a vu au paragraphe 3 ci-dessus, le budget de la MINUBH prévoyait notamment le financement d'un effectif de 2 027 membres de la police civile, 397 membres du personnel international et 1 307 agents recrutés localement. Bien que les taux d'occupation des postes de personnel civil aient connu quelques améliorations, les taux de postes vacants se sont établis à 5 % pour la police civile et 13 % pour le personnel international (contre un taux de 5 % retenu aux fins du budget), et cela a été particulièrement sensible à la fin de la période budgétaire, lorsqu'un nombre appréciable de membres de la police et du personnel international ont été transférés à la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo.

9. L'exécution du budget de la MINUBH a également été influencée par l'importance du nombre de personnes engagées spécialement pour la Mission. On avait bien tenu compte, dans le budget, du fait que les administrateurs qui sont dans ce cas n'ont pas droit à l'indemnité de poste, mais les dépenses consacrées à la rémunération du personnel international ont été nettement inférieures aux coûts standard du fait que nombre d'agents du Service mobile avaient été recrutés spécialement pour la Mission. Compte tenu de l'expérience acquise, les coûts standard ont été réduits en conséquence à compter du 1er juillet 1999.

10. Les économies ainsi réalisées ont été en partie contrebalancées par les dépenses relatives au surcroît de personnel temporaire auquel on a dû faire appel lorsque le mandat de la Mission a été élargi, selon ce qui a été indiqué plus haut au paragraphe 5.

III. Rapport sur l'exécution du budget de la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999

11. Comme on le voit dans le tableau 1 ci-après, par rapport au montant brut des crédits ouverts pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999, soit 189 483 720 dollars (montant net : 179 593 320 dollars), le montant brut des dépenses engagées s'est élevé à 169 841 000 dollars (montant net : 161 788 300 dollars), y compris 16 133 000 dollars d'engagements non réglés. Le reliquat correspondant, d'un montant brut de 19 642 720 dollars (montant net : 17 805 020 dollars), représente, en chiffres bruts, environ 10 % du montant des crédits ouverts. On trouvera à l'annexe I du présent rapport les renseignements relatifs à l'exécution du budget de la période considérée, présentés par rubrique, et des indications supplémentaires sur les écarts importants sont données à l'annexe II. L'annexe IV donne une comparaison des montants répartis et des dépenses effectives par grande catégorie de dépenses.

Tableau 1
Montants répartis et dépenses effectives

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	*Montants répartis*	*Dépenses effectives*[a]	*Écart*
Personnel militaire	2 071,0	1 933,3	137,7
Personnel civil	134 687,7	118 826,2	15 861,5
Dépenses opérationnelles	32 927,8	29 636,0	3 291,8
Autres programmes[b]	423,1	389,6	33,5
Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)	–	1 519,5	(1 519,5)
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	9 483,7	9 483,7	–
Contributions du personnel	9 890,4	8 052,7	1 837,7
Total brut	**189 483,7**	**169 841,0**	**19 642,7**
Recettes provenant des contributions du personnel	(9 890,4)	(8 052,7)	(1 837,7)
Total net	**179 593,3**	**161 788,3**	**17 805,0**
Contributions volontaires en nature budgétisées	–	3,6	[c]
Contributions volontaires en nature non budgétisées	–	–	–
Total des ressources	**189 483,7**	**169 844,6**	[c]

[a] Dont un montant de 16 133 000 dollars correspondant à des engagements non réglés.

[b] Hors dépenses de personnel.

[c] Sans objet.

12. On trouvera présentées dans le tableau 2 et, de façon plus détaillée, dans l'annexe III, des informations sur le déploiement des observateurs militaires et du personnel civil au cours de la période considérée.

Tableau 2
Personnel militaire et civil : effectifs autorisés, postes pourvus et pourcentage de postes vacants au cours de la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999

Catégorie de personnel	*Effectifs autorisés*	*Effectifs déployés (moyenne)*	*Pourcentage de postes vacants (sur la base des effectifs prévus)*
Observateurs militaires	33	30	8
Contingents	–	–	–
Police civile	2 057	1 959	5
Personnel international	397	344	13
Administrateurs recrutés sur le plan national	–	–	–
Personnel local	1 307	1 239	5
Volontaires des Nations Unies	–	–	–

IV. Décision que l'Assemblée générale est appelée à prendre à sa cinquante-quatrième session

13. La décision que l'Assemblée générale est appelée à prendre au sujet du financement de la MINUBH, y compris la MONUP, concerne l'affectation du solde inutilisé d'un montant brut de 19 642 720 dollars (montant net : 17 805 020 dollars) de la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999.

Annexe I

Exécution du budget de la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 : tableau récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégories de dépenses	*(1)* *Montants répartis*[a]	*(2)* *Dépenses non renouvelables*	*(3)* *Montant total des dépenses (y compris les dépenses non renouvelables)*	*(4) = (1 - 3)* *Écart*
I. Personnel militaire				
1. Observateurs militaires	1 247,0	–	1 109,3	137,7
2. Contingents	–	–	–	–
3. Autres dépenses afférentes au personnel militaire				
a) Matériel appartenant aux contingents	–	–	–	–
b) Soutien logistique autonome	–	–	–	–
c) Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	824,0	–	824,0	–
Total partiel, rubrique 3	**824,0**	**–**	**824,0**	**–**
Total, catégorie I	**2 071,0**	**–**	**1 933,3**	**137,7**
II. Personnel civil				
1. Police civile	75 318,5	–	67 483,4	7 835,1
2. Personnel international et personnel local	59 369,2	–	51 342,8	8 026,4
3. Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–
4. Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
5. Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Total, catégorie II	**134 687,7**	**–**	**118 826,2**	**15 861,5**
III. Dépenses opérationnelles				
1. Locaux/hébergement	4 170,4	193,0	4 059,9	110,5
2. Remise en état des infrastructures	–	–	–	–
3. Transports	10 669,9	5 613,5	8 966,8	1 703,1
4. Opérations aériennes	1 922,7	–	808,2	1 114,5
5. Opérations navales	–	–	–	–
6. Transmissions	9 558,6	5 723,9	8 283,2	1 275,4
7. Matériel divers	3 576,3	3 158,8	3 544,6	31,7
8. Fournitures et services	2 879,9	–	3 829,9	(950,0)
9. Fret aérien et de surface				
a) Transport du matériel appartenant aux contingents	–	–	–	–
b) Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	150,0	–	143,4	6,6
Total partiel, rubrique 9	**150,0**	**–**	**143,4**	**6,6**

Catégories de dépenses	*(1)* *Montants répartis*[a]	*(2)* *Dépenses non renouvelables*	*(3)* *Montant total des dépenses (y compris les dépenses non renouvelables)*	*(4) = (1 - 3)* *Écart*
Total, catégorie III	**32 927,8**	**14 689,2**	**29 636,0**	**3 291,8**

Catégories de dépenses	*(1)* *Montants répartis*[a]	*(2)* *Dépenses non renouvelables*	*(3)* *Montant total des dépenses (y compris les dépenses non renouvelables)*	*(4) = (1 - 3)* *Écart*
IV. Autres programmes				
1. Fournitures et services liés aux élections	–	–	–	–
2. Programmes d'information	193,1	20,0	148,2	44,9
3. Programmes de formation	230,0	–	241,4	(11,4)
4. Programmes de déminage	–	–	–	–
5. Aide au désarmement et à la démobilisation	–	–	–	–
Total, catégorie IV	**423,1**	**20,0**	**389,6**	**33,5**
V. Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)	–	–	1 519,5	(1 519,5)
VI. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	9 483,7	–	9 483,7	–
VII. Contributions du personnel	9 890,4	–	8 052,7	1 837,7
Total brut, catégories I à VII	**189 483,7**	**14 709,2**	**169 841,0**	**19 642,7**
VIII. Recettes provenant des contributions du personnel	(9 890,4)	–	(8 052,7)	(1 837,7)
Total net, catégories I à VIII	**179 593,3**	**14 709,2**	**161 788,3**	**17 805,0**
IX. Contributions volontaires en nature budgétisées	–	–	3,6	[b]
X. Contributions volontaires en nature non budgétisées	–	–	–	–
Total des ressources	**189 483,7**	**14 709,2**	**169 844,6**	[b]

[a] Sur la base des crédits ouverts par l'Assemblée générale dans sa résolution 52/243.

[b] Sans objet.

Annexe II

Renseignements complémentaires sur les principaux écarts

Personnel militaire

Montant réparti : 2 071 000 dollars; dépenses : 1 933 300 dollars; écart : 137 700 dollars

1. Le solde inutilisé de 137 700 dollars s'explique principalement par le fait que le taux moyen de vacance de postes s'est établi à 8 % pour les observateurs militaires (aucun taux de vacance de postes n'avait été pris en compte dans l'établissement du budget).

Personnel civil

Montant réparti : 134 687 700 dollars; dépenses : 118 826 200 dollars; écart : 15 861 500 dollars

2. Le solde inutilisé de 15 861 500 dollars tient au fait qu'il a fallu dépenser moins que prévu pour la police civile (7 835 100 dollars) et pour le personnel international et le personnel local (8 026 400 dollars).

Police civile

Montant réparti : 75 318 500 dollars; dépenses : 67 483 400 dollars; écart : 7 835 100 dollars

3. Le solde inutilisé de 7 835 100 dollars tient à des économies réalisées aux rubriques Indemnité de subsistance (missions) et Frais de voyage. Les premières sont dues au fait que le taux moyen de vacance de postes s'est établi à 5 % pour la police civile (aucun taux de vacance de postes n'avait été pris en compte dans l'établissement du budget) et que le montant de l'indemnité due au-delà de 30 jours dans la zone de la mission est tombé de 90 à 75 dollars à compter de mai 1999. Pour ce qui est des frais de voyage, alors qu'on avait prévu 50 kilos d'excédents de bagages accompagnés (les intéressés ayant droit à 100 kilos), la plupart des compagnies aériennes n'ont pas perçu les pénalités pour excédent de bagages que les observateurs militaires et les membres de la police civile auraient dû payer. Les prévisions budgétaires pour la MINUBH à compter du 1er juillet 2000 tiendront compte de ces éléments.

Personnel international et personnel local

Montant réparti : 59 369 200 dollars; dépenses : 51 342 800 dollars; écart : 8 026 400 dollars

4. Le solde inutilisé de 8 026 400 dollars tient principalement au fait qu'on a constaté un taux moyen de vacance de postes de 13 % pour le personnel international, alors que le taux prévu était 5 %. D'autre part, le montant réparti pour les traitements du personnel international tenait bien compte du fait que les administrateurs engagés spécialement pour la Mission n'avaient pas droit à l'indemnité de poste, mais des économies ont été réalisées à cette rubrique du fait que nombre d'agents du Service mobile avaient aussi été engagés spécialement pour la Mission. Les dépenses communes de personnel ont aussi été très nettement inférieures aux coûts standard, du fait du grand nombre de personnes engagées spécialement pour la Mission. La nécessité d'apporter de nouvelles corrections aux coûts standard a été signalée au paragraphe 4 de l'annexe II du rapport du Secrétaire général sur

l'exécution du budget de la MINUBH pour la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998 (A/53/764), et les prévisions budgétaires pour la Mission ont été revues à la baisse en conséquence, à compter du 1er juillet 1999. Enfin, quelques économies ont été réalisées au titre des traitements du personnel local, celui-ci ayant occupé des postes à des classes moins élevées que prévu. On en tiendra compte dans l'élaboration du budget de la Mission pour les périodes postérieures au 1er juillet 2000.

5. Les économies qui font l'objet du paragraphe précédent ont été en partie contrebalancées par des dépassements aux rubriques Personnel temporaire et Autres frais de voyage. Dans le premier cas, il s'agit du déploiement de 39 personnes pour donner suite aux décisions prises par le Conseil de sécurité dans ses résolutions 1168 (1998) et 1184 (1998), par lesquelles il a ajouté au mandat de la Mission la mise en place d'équipes de formation spécialisées et un programme de réforme judiciaire. Les voyages imprévus qui se sont révélés nécessaires ont été ceux effectués par de hauts responsables pour se rendre à des réunions de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et pour assister à la conférence sur la mise en oeuvre de la paix, à des réunions interorganisations, à des réunions d'information de l'Union européenne, à des conférences et colloques régionaux et à des conférences de donateurs, ainsi que ceux des techniciens qui se sont rendus dans les bureaux de liaison de Belgrade et de Zagreb et à la réunion sur le transport du matériel entre la zone de la mission et la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie); à ces voyages s'ajoute le versement d'indemnités de repas et de logement payées aux assistants linguistiques recrutés localement lorsqu'ils ont dû passer plus de 10 jours éloignés de leur lieu d'affectation normal. Compte tenu des dépenses constatées, les prévisions budgétaires ont été revues à compter du 1er juillet 1999 en ce qui concerne les voyages de hauts responsables se rendant à des réunions et conférences régionales, les voyages vers les bureaux de liaison de Belgrade et de Zagreb et les voyages des assistants linguistiques recrutés localement.

Dépenses opérationnelles

Montant réparti : 32 927 800 dollars; dépenses : 29 636 000 dollars; écart : 3 291 800 dollars

6. Le solde inutilisé de 3 291 800 dollars s'explique par le fait que le montant total des dépenses à la rubrique Locaux/hébergement n'a atteint que 4 241 800 dollars (soit une économie de 110 500 dollars) et par les économies réalisées aux rubriques Transports (1 703 100 dollars), Opérations aériennes (1 114 500 dollars), Transmissions (1 275 400 dollars), Matériel divers (31 700 dollars) et Fret aérien et de surface (6 600 dollars), dont il faut déduire un dépassement de 950 000 dollars à la rubrique Fournitures et services.

Transports

Montant réparti : 10 669 900 dollars; dépenses : 8 966 800 dollars; écart : 1 703 100 dollars

7. Le solde inutilisé de 1 703 100 dollars s'explique principalement par le fait que, d'une part, on a récupéré des pièces de rechange de l'Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental (ATNUSO) et du Groupe d'appui de la police civile, et, de l'autre, les frais de transport des véhicules n'ont pas atteint les 15 % de la valeur retenus pour établir les prévisions.

Opérations aériennes

Montant réparti : 1 922 700 dollars; dépenses : 808 200 dollars; écart : 1 114 500 dollars

8. Le solde inutilisé s'explique principalement par le fait que les opérations en hélicoptère sont interrompues depuis qu'un MI-8 s'est écrasé en septembre 1997. D'autre part, l'intervention de l'OTAN au Kosovo, de mars à début juin, a limité les possibilités de l'aviation civile dans la région. Enfin, l'aéroport de Sarajevo étant resté sous le contrôle de la Force de stabilisation (SFOR), aucun droit d'atterrissage n'a dû être acquitté.

Transmissions

Montant réparti : 9 558 600 dollars; dépenses : 8 283 200 dollars; écart : 1 275 400 dollars

9. Le solde inutilisé s'explique principalement par le fait que la charge du loyer du répéteur de satellite a été partagée avec la SFOR et qu'on a eu besoin de moins de pièces de rechange et de fournitures grâce au remplacement de beaucoup de matériel ancien par du neuf au cours de la période considérée. Comme des économies avaient déjà été réalisées à cette rubrique pour les mêmes raisons pendant la période précédente, les montants prévus pour les communications par réseaux commerciaux ont été réduits à compter du 1er juillet 1999.

Fournitures et services

Montant réparti : 2 879 900 dollars; dépenses : 3 829 900 dollars; écart : 950 000 dollars

10. Le dépassement constaté est le résultat net d'un dépassement de 1 216 300 dollars à la rubrique Services divers et d'une économie de 266 300 dollars à la rubrique Fournitures diverses. Les dépenses supplémentaires à la rubrique Services divers sont en grande partie des pertes sur change. La principale raison pour laquelle des économies ont été réalisées à la rubrique Fournitures diverses est qu'on a récupéré des fournitures de l'ATNUSO et du Groupe d'appui de la police civile.

Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi

Montant réparti : néant; dépenses : 1 519 500 dollars; écart : (1 519 500 dollars)

11. La dépense de 1 519 500 dollars correspond à la part de la Mission dans le financement de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi, calculée au prorata pour la période, conformément à la résolution 52/1 B de l'Assemblée générale en date du 26 juin 1998.

Contributions du personnel

Montant réparti : 9 890 400 dollars; dépenses : 8 052 700 dollars; écart : 1 837 700 dollars

12. Le montant non dépensé s'explique principalement par le nombre de postes vacants de personnel international.

Recettes provenant des contributions du personnel

Montant réparti : (9 890 400 dollars); dépenses : (8 052 700 dollars); écart : (1 837 700 dollars)

13. Ce montant découle directement de celui des contributions du personnel (voir par. 12).

Contributions volontaires en nature (budgétisées)

14. La SFOR a fourni à la MINUBH des cartes opérationnelles d'une valeur de 3 600 dollars.

Annexe III

Déploiement prévu et déploiement effectif du personnel militaire et civil (période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999)

1. Observateurs militaires

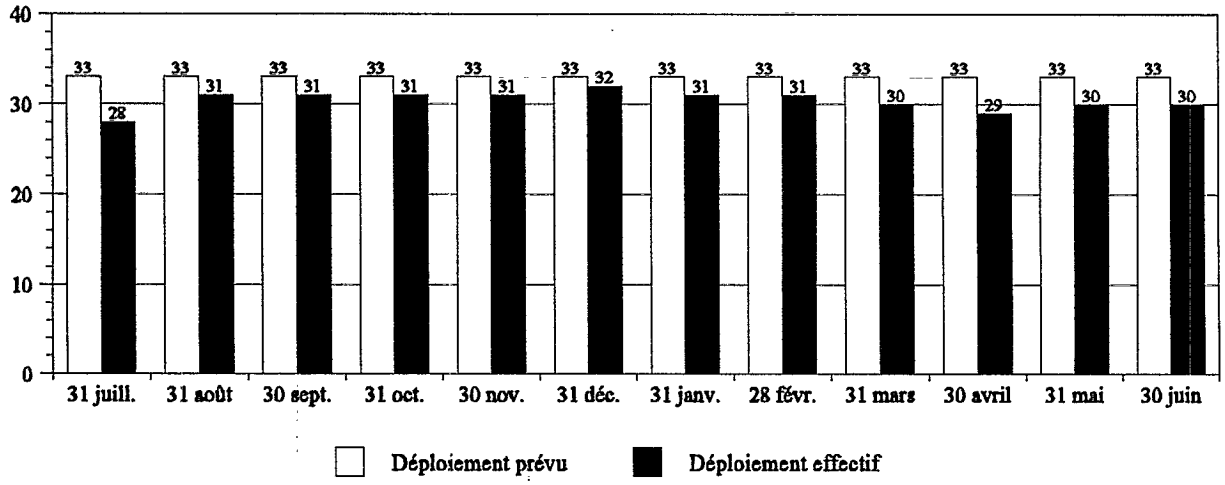

2. Police civile

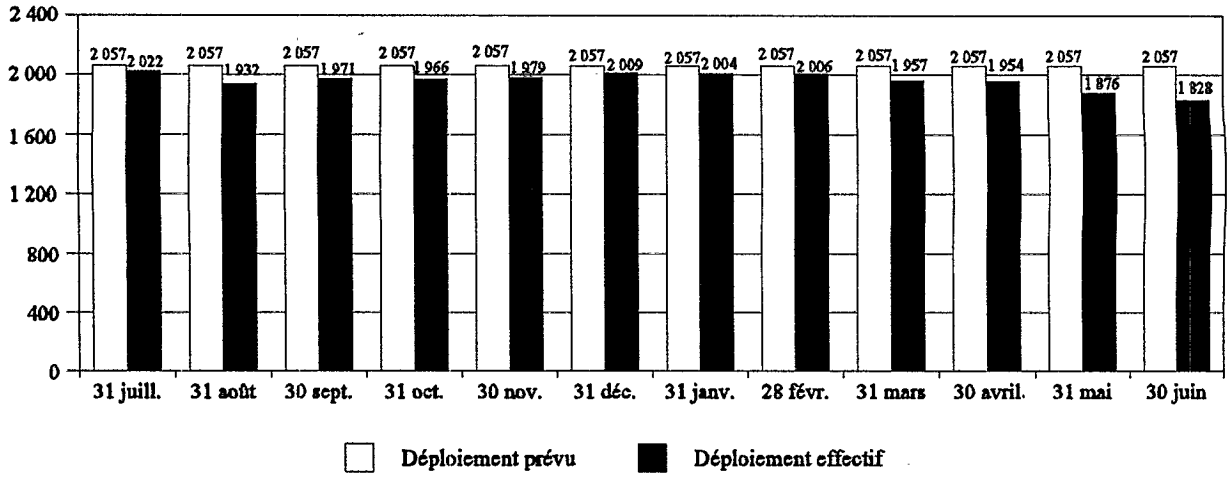

3. Personnel international

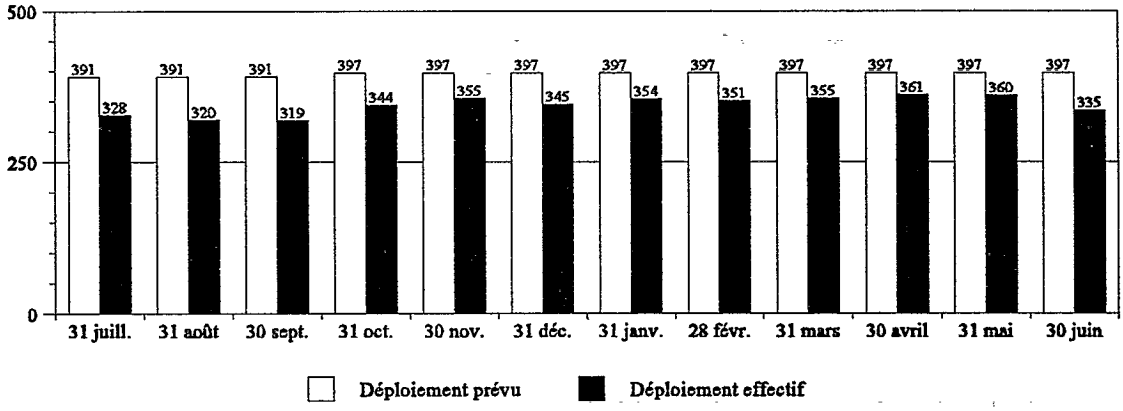

4. Personnel local

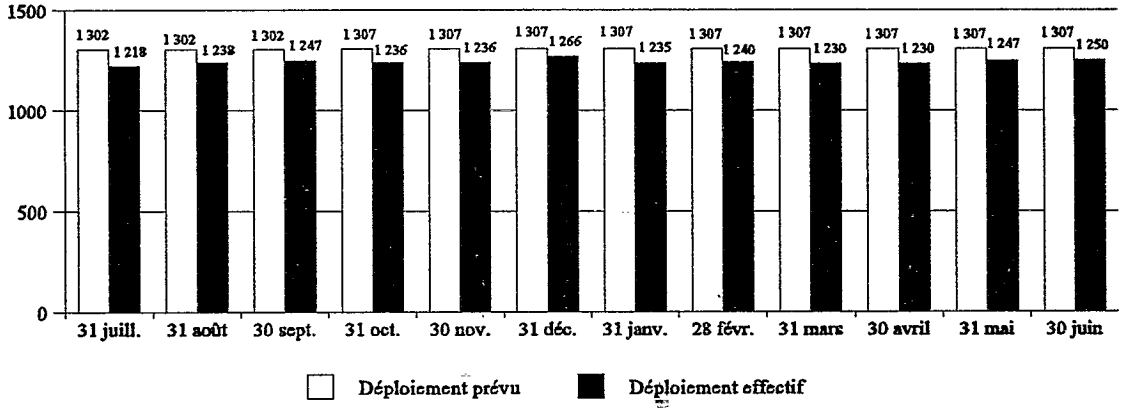

Annexe IV
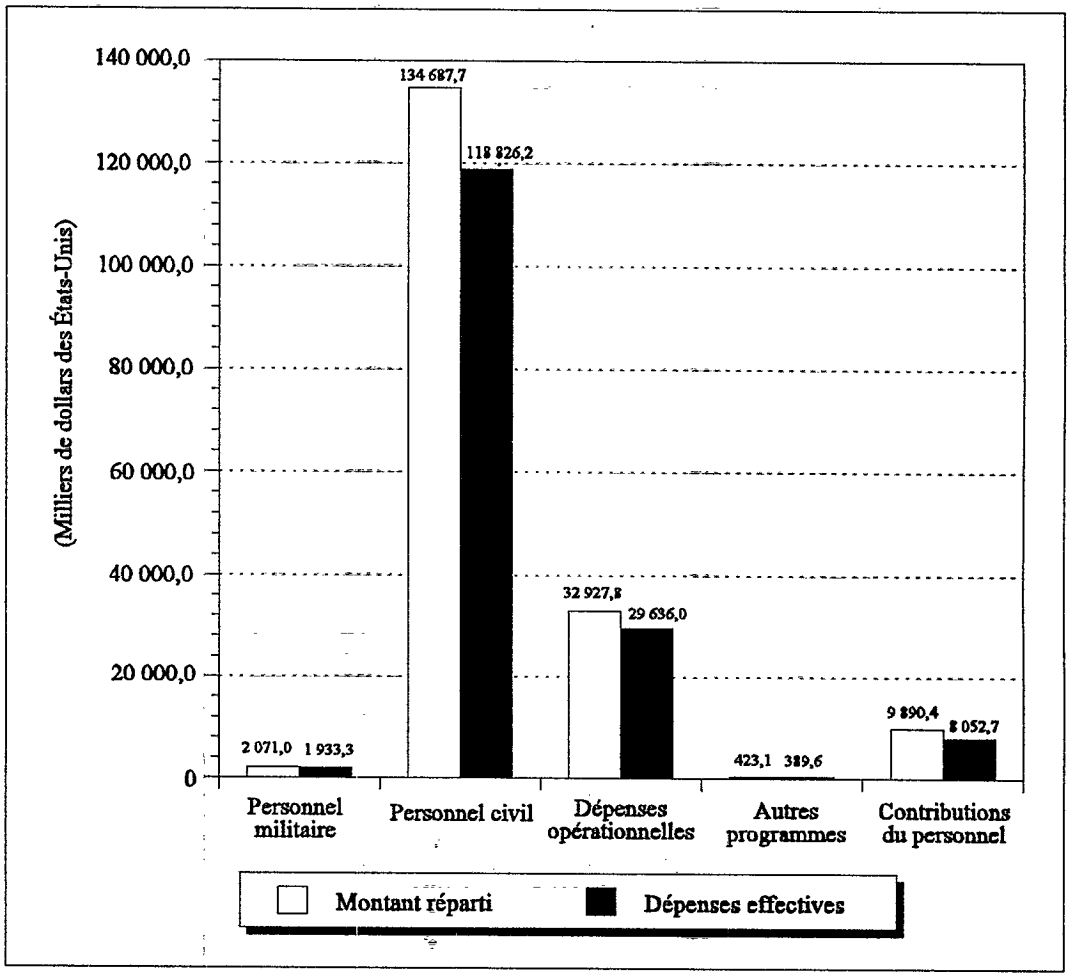
Montant réparti et dépenses effectives (période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999)